



Pension alimentaire et reclamation meuble

Par **makrys**, le **21/02/2011** à **19:06**

Bonjour

Le pere de mon bebe ne veut pas payer la pension alimentaire et veut pas rembourser mes meubles qu'il a vendu sans m'en avertir. Abus de confiance et de faiblesse, me mettre dehors enceinte de 3 mois de grossesse de son propre bebe avec mes autres enfants en presence de 2 gendarmes, qui n'ont meme pas à chercher le pourquoi ce monsieur me met à la porte. Ces gendarmes m'ont mal parlé ont me disant que j'ai squater chez Mr X, vu que ce n'était pas vrai. Le mariage etait prevu en cette periode. Que dois je faire pour qu'il paye une pension et me rembourser mes meubles. L'avocat a entamer un procedure pour la pension, en ce qui concerne mes meubles, l'avocat a rien fait.

Par **Laure11**, le **21/02/2011** à **21:38**

Le père a reconnu l'enfant ?

Par **makrys**, le **21/02/2011** à **21:40**

non, il a pas accepter le courrier de mon avocat, il refuse de faire son test de paternité

Par **Domil**, le **21/02/2011** à **21:54**

De toute façon, c'est illégal de le faire ainsi et non opposable en justice.